

États financiers de

FONDATION DAVID SUZUKI

et rapport des auditeurs sur ces états

Exercice clos le 31 août 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
B.P. 10426 777 Dunsmuir Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation David Suzuki

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation David Suzuki (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Societies Act* (Colombie-Britannique), nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables suivies dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

(signé) KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada
Le 16 décembre 2019

FONDATION DAVID SUZUKI

État de la situation financière

31 août 2019, avec les informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 320 511 \$	1 568 795 \$
Placements à la juste valeur (note 3)	2 174 345	1 709 865
Débiteurs [(note 13 c)]	278 926	235 782
Charges payées d'avance	65 548	177 883
	<u>5 839 330</u>	<u>3 692 325</u>
Placements à la juste valeur (note 3)	15 654 176	16 662 661
Immobilisations corporelles (note 4)	258 831	220 224
Immobilisations incorporelles (note 5)	148 111	232 746
	<u>21 900 448 \$</u>	<u>20 807 956 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	677 042 \$	579 148 \$
Apports reportés (note 7)	3 068 928	2 447 577
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	—	15 386
	<u>3 745 970</u>	<u>3 042 111</u>
Actif net		
Non affecté	2 093 360	665 600
Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	500 000	500 000
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 a)]	406 942	437 584
Dotations		
Grevées d'affectations externes	9 260 589	9 260 589
Grevées d'affectations internes	4 623 881	4 740 754
Ajustements nets de la juste valeur	1 269 706	2 161 318
	<u>15 154 176</u>	<u>16 162 661</u>
	18 154 478	17 765 845
Engagements et éventualités (note 9)		
	<u>21 900 448 \$</u>	<u>20 807 956 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil :

(signé) « Simone Sangster », administratrice

(signé) « Tara E Cullis », administratrice

FONDATION DAVID SUZUKI

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2019, avec les informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits (note 10)		
Comptabilisation des apports affectés (note 7)	4 466 634 \$	3 540 623 \$
Apports non affectés	6 947 417	6 216 277
Collectes de fonds (note 7)	462 008	306 543
Produits financiers	472 105	420 190
Autres	52 913	35 405
	<u>12 401 077</u>	<u>10 519 038</u>
Charges		
Programmes (note 11)		
Science et politiques	2 080 726	1 577 243
Colombie-Britannique et Ouest canadien	1 039 767	1 069 922
Ontario et Nord canadien	1 172 054	948 178
Québec et Canada atlantique	1 374 021	1 285 301
Gestion de programmes	353 980	406 126
Communication, éducation et engagement du public	2 815 800	2 776 275
	<u>8 836 348</u>	<u>8 063 045</u>
Administration	689 342	498 305
Collectes de fonds et relations avec les donateurs (note 12)	2 083 321	1 919 149
	<u>11 609 011</u>	<u>10 480 499</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	792 066	38 539
Gains (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les placements des fonds de dotation	(403 433)	748 900
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>388 633 \$</u>	<u>787 439 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 août 2019, avec les informations comparatives de 2018

Exercice clos le 31 août 2019	Fonds d'administration			Fonds de dotation				Total 2019
	Non affecté	Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 a)]	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Ajustements nets de la juste valeur	Total	
Actif net à l'ouverture de l'exercice	665 600 \$	500 000 \$	437 584 \$	9 260 589 \$	4 740 754 \$	2 161 318 \$	16 162 661 \$	17 765 845 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 b)]	(146 581)	—	146 581	—	—	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	565 856	—	(177 223)	—	—	—	—	388 633
Virements								
Dotations [note 2 b) iv)]	613 560	—	—	—	278 052	(891 612)	(613 560)	—
Placements stratégiques (note 17)	394 925	—	—	—	(394 925)	—	(394 925)	—
	1 008 485	—	—	—	(116 873)	(891 612)	(1 008 485)	—
Actif net à la clôture de l'exercice	2 093 360 \$	500 000 \$	406 942 \$	9 260 589 \$	4 623 881 \$	1 269 706 \$	15 154 176 \$	18 154 478 \$

Exercice clos le 31 août 2019	Fonds d'administration			Fonds de dotation				Total 2018
	Non affecté	Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 a)]	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Ajustements nets de la juste valeur	Total	
Actif net à l'ouverture de l'exercice	529 495 \$	500 000 \$	346 221 \$	9 253 589 \$	4 231 505 \$	2 110 596 \$	15 595 690 \$	16 971 406 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 b)]	(291 469)	—	291 469	—	—	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	987 545	—	(200 106)	—	—	—	—	787 439
Dotations	—	—	—	7 000	—	—	7 000	7 000
Virements [note 2 b) iv)]	(559 971)	—	—	—	509 249	50 722	559 971	—
Actif net à la clôture de l'exercice	665 600 \$	500 000 \$	437 584 \$	9 260 589 \$	4 740 754 \$	2 161 318 \$	16 162 661 \$	17 765 845 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	388 633 \$	787 439 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	177 223	199 467
Radiation du matériel informatique	—	639
Distributions réinvesties	(359 428)	(346 915)
Gains (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les placements des fonds de dotation	403 433	(748 900)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	(43 144)	(15 654)
Frais payés d'avance	112 335	24 583
Créditeurs et charges à payer	97 894	(159 698)
Apports reportés	621 351	491 281
	<u>1 398 297</u>	<u>232 242</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(131 195)	(63 105)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(183 138)
Rachat de placements, montant net	500 000	800 000
	<u>368 805</u>	<u>553 757</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Réception de dotations	—	7 000
Remboursement du principal au titre de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(15 386)	(45 226)
	<u>(15 386)</u>	<u>(38 226)</u>
Augmentation de la trésorerie	1 751 716	747 773
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 568 795	821 022
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>3 320 511 \$</u>	<u>1 568 795 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2019

1. Activités

La Fondation David Suzuki (la « Fondation ») a été constituée le 14 septembre 1990 en vertu de la loi intitulée *Society Act* (Colombie-Britannique). Depuis le 9 janvier 2017, la Fondation est régie par la nouvelle loi intitulée *Societies Act* (Colombie-Britannique). À titre d'organisme de bienfaisance, la Fondation est exonérée de l'impôt aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Par l'entremise de la science et de l'éducation, la Fondation œuvre à protéger la diversité de la nature et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir.

La Fondation compte sur les dons recueillis auprès de particuliers, d'organismes de bienfaisance, de sociétés et d'autres sympathisants, conformément à sa politique portant sur l'acceptation des dons. La Fondation n'accepte pas de financement direct des gouvernements ou des dons qui compromettraient l'intégrité de ses programmes.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'aide des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA »), du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA demeure une entité juridique distincte. La direction a opté pour une présentation de l'information plutôt que pour une consolidation. Par conséquent, les états financiers de la Fondation excluent la situation financière et les résultats d'exploitation de DSF USA. Il y a lieu de se reporter à la note 13 a) pour obtenir un sommaire de la situation financière et des résultats d'exploitation de DSF USA.

b) Comptabilisation des produits et actif net

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe, exception faite des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon le taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net des dotations.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits et actif net (suite)

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

i) Non affecté

L'actif net non affecté se rapporte aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration.

ii) Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne

La réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne englobe les fonds affectés aux éventualités ou à d'autres fins déterminées, telles que désignées par le conseil d'administration de la Fondation.

iii) Investi en immobilisations corporelles et incorporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles représente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et incorporelles, moins les dettes y afférentes, la fraction non amortie des apports en capital reportés ou toute autre obligation liée à ces immobilisations.

iv) Dotations

Les produits tirés des fonds de dotation servent à financer les activités de la Fondation, selon les modalités de la politique.

Les dotations grevées d'une affectation externe sont des dotations en vertu desquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Les dotations grevées d'une affectation interne comprennent les sommes que le conseil d'administration, en vertu d'une résolution ou d'une politique, a grevées d'une affectation interne au moyen d'un virement au fonds de dotation. Les dotations grevées d'une affectation interne peuvent, à la discrétion du conseil d'administration, servir à financer l'exploitation de la Fondation. Les virements au fonds de dotation grevé d'une affectation interne sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les montants pour maintenir la valeur du capital réelle des fonds de dotation et de certains legs.

Les ajustements nets de la juste valeur se rapportent aux placements des fonds de dotation et, selon une politique du conseil d'administration, ils sont grevés d'affectations internes. Les virements au fonds lié aux ajustements nets de la juste valeur ou à partir de ce dernier sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les rendements des placements supérieurs ou inférieurs aux rendements à long terme projetés des placements des dotations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Apports reçus sous forme de services et d'actifs

Un grand nombre de bénévoles offrent leur temps et leur savoir-faire à la Fondation. Toutefois, comme il n'existe pas de données objectives pour comptabiliser les services offerts et leur attribuer une juste valeur, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces services.

Les apports d'actifs, de fournitures et de services, qui auraient dû autrement être achetés à défaut d'un apport, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel de télécommunications	6 ans
Matériel de téléconférence	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile de 10 ans ou sur la durée du contrat, selon la durée la plus courte.

La charge d'amortissement relative aux immobilisations corporelles est incluse dans les charges d'administration à l'état des résultats.

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles conçues ou acquises dans le but d'être utilisées à l'égard de la prestation de services par la Fondation sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Logiciels	3 ans

La valeur comptable, l'amortissement et la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles sont passés en revue une fois l'an.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

La Fondation soumet à un test de dépréciation la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'un coût engagé pour acquérir ou développer un actif ne représente pas un potentiel de service futur pour la Fondation. Si une telle condition existe, une perte de valeur est évaluée selon le montant correspondant à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur résiduelle.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Au 31 août 2019, la Fondation ne détenait aucun instrument financier dérivé.

h) Ventilation des charges

Les coûts des programmes comprennent des montants imputés dans le cadre de la ventilation des charges administratives. La clé de répartition des charges administratives est le nombre d'employés des services affectés aux programmes.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et l'information présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les éléments importants donnant lieu à des estimations de la direction comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles aux fins de leur amortissement, l'évaluation des débiteurs ainsi que les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

j) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La Fondation constate une obligation future liée à la mise hors service d'une immobilisation comme un passif dans l'exercice où naît une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à long terme qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale selon la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Simultanément, la Fondation constate une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation à long terme connexe.

Le montant de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est estimé à l'aide de la méthode des flux de trésorerie prévus qui reflète une variété de résultats possibles actualisés au taux d'intérêt sans risque, selon la meilleure estimation de la direction. Après l'évaluation initiale, l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est ajustée à la clôture de chaque exercice pour tenir compte de l'écoulement du temps et des changements intervenus dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-tendant l'obligation.

Les variations de l'obligation attribuables à l'écoulement du temps sont constatées comme une charge d'exploitation à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de l'obligation découlant des variations des flux de trésorerie estimatifs sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable des actifs à long terme.

3. Placements à la juste valeur

La Fondation a comme politique de détenir des placements sélectionnés en fonction de critères de responsabilité sociale et environnementale et d'exclure tout placement dans les secteurs de l'extraction, de la production et du transport de combustibles fossiles. Le gestionnaire de placements de la Fondation sélectionne les placements pour le compte de la Fondation.

La Fondation détient des placements qui couvrent le solde des dotations et la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne. Tous les placements dont la valeur excède le total du solde des dotations et de la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne sont classés à titre d'actifs à court terme étant donné qu'ils sont convertibles en trésorerie au gré de la direction.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

3. Placements à la juste valeur (suite)

Les placements dans des fonds communs de placement sont détenus par un gestionnaire de placements et évalués à la juste valeur. Ces placements se composent des éléments suivants :

	2019	2018
Fonds d'actions	3 826 799 \$	8 541 638 \$
Fonds d'obligations	5 324 797	7 316 562
Bons du Trésor, trésorerie et équivalents de trésorerie	8 676 925	2 514 326
	17 828 521	18 372 526
Tranche à court terme	2 174 345	1 709 865
Tranche à long terme	15 654 176 \$	16 662 661 \$

4. Immobilisations corporelles

31 août 2019	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	233 770 \$	94 506 \$	139 264 \$
Mobilier et matériel de bureau	97 743	82 932	14 811
Améliorations locatives	1 091 673	1 067 848	23 825
Matériel de télécommunications	110 560	110 560	—
Matériel de téléconférence	918 854	837 923	80 931
	2 452 600 \$	2 193 769 \$	258 831 \$

31 août 2018	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	195 534 \$	100 520 \$	95 014 \$
Mobilier et matériel de bureau	100 014	77 293	22 721
Améliorations locatives	1 091 673	1 055 935	35 738
Matériel de télécommunications	110 560	110 466	94
Matériel de téléconférence	877 917	811 260	66 657
	2 375 698 \$	2 155 474 \$	220 224 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

5. Immobilisations incorporelles

31 août 2019	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 905 \$	105 794 \$	148 111 \$

31 août 2018	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 905 \$	21 159 \$	232 746 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 54 769 \$ (néant en 2018) au titre de remises gouvernementales à payer.

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des montants non dépensés qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinés à la prestation de programmes déterminés. Les variations survenues dans le solde au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 447 577 \$	1 956 296 \$
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	5 167 735	4 031 904
Montants dépensés et comptabilisés en produits	(4 546 384)	(3 540 623)
Solde à la clôture de l'exercice	3 068 928 \$	2 447 577 \$

8. Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles

a) L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2019	2018
Immobilisations corporelles	258 831 \$	220 224 \$
Immobilisations incorporelles	148 111	232 746
Immobilisations corporelles financées par contrats de location-acquisition	–	(15 386)
	406 942 \$	437 584 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

8. Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

- b) La variation de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2019	2018
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(177 223) \$	(199 467) \$
Radiation du matériel informatique	–	(639)
	(177 223)	(200 106)
Variation nette des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	131 195	246 243
Remboursement au titre de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	15 386	45 226
	146 581	291 469
	(30 642) \$	91 363 \$

9. Engagements et éventualités

En vertu d'obligations découlant de contrats de location de locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements qui suivent au cours des cinq prochains exercices, dont le dernier est en novembre 2024 :

2020	702 170 \$
2021	706 688
2022	634 072
2023	634 697
2024	131 447
	2 809 074 \$

Selon les dispositions de certains contrats de location, la Fondation pourrait, au gré du propriétaire, être tenue de remettre les installations louées dans leur état initial à l'expiration des contrats de location connexes. Selon la nature et l'étendue des améliorations locatives effectuées, la direction ne croit pas que les coûts de remise en état seront importants lors de l'expiration des contrats de location. Par conséquent, la Fondation n'a comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

10. Apports et produits tirés de collectes de fonds

Les produits comptabilisés liés aux apports non affectés, aux apports affectés et aux collectes de fonds ont été reçus initialement des sources importantes suivantes :

	2019	2018
Entreprises et groupes d'employés	908 314 \$	968 269 \$
Fondations	4 077 647	3 168 045
Particuliers	6 340 390	5 699 264
Autres	549 708	227 865
	11 876 059 \$	10 063 443 \$

11. Ventilation des charges

La ventilation des charges administratives des services affectés aux programmes se présente comme suit :

	2019	2018
Science et politiques	386 402 \$	289 368 \$
Colombie-Britannique et Ouest canadien	199 641	150 249
Ontario et Nord canadien	128 801	133 554
Québec et Canada atlantique	212 521	194 767
Communications, éducation et engagement du public	550 495	520 195
	1 477 860 \$	1 288 133 \$

12. Charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs

Les charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs comprennent un montant de 169 557 \$ (107 038 \$ en 2018) en lien avec le coût des collectes de fonds.

13. Organismes apparentés

Les opérations entre apparentés conclues par la Fondation sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est considérée comme étant la juste valeur.

- La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA ») du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA est un organisme de bienfaisance enregistré aux États-Unis et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

L'information financière de DSF USA n'a pas été consolidée avec celle figurant dans les présents états financiers. DSF USA est demeurée pratiquement inactive au cours de l'exercice.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

13. Organismes apparentés (suite)

a) (suite)

L'information financière de DSF USA se résume comme suit :

	2019 (non audité)	2018 (non audité)
Excédent des produits par rapport aux charges avant la distribution à la Fondation	12 684 \$	10 282 \$
Total de l'actif	33 783 \$	20 972 \$
Total du passif	33 783	20 972
Total de l'actif net	– \$	– \$

DSF USA a conclu les transactions suivantes avec la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 :

	2019	2018
Produits reçus par la Fondation de DSF USA (en \$ CA)	12 684 \$	10 282 \$
Somme à recevoir de DSF USA (en \$ CA) à la clôture de l'exercice	33 783	20 972

- b) Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 99 929 \$ (99 929 \$ en 2018) à New Data Enterprises Ltd. (« New Data »), une entreprise dont un des actionnaires est un membre du conseil d'administration de la Fondation, pour la prestation de services d'ordonnancement, de services de liaison et d'autres services de soutien, et elle a reçu 25 770 \$ (18 768 \$ en 2018) de New Data pour l'utilisation de locaux de bureau de la Fondation.
- c) Au cours de l'exercice, l'Institut David Suzuki / The David Suzuki Institute (l'« Institut »), société sans but lucratif apparentée à la Fondation en raison d'un administrateur en commun, a versé 7 861 \$ (11 742 \$ en 2018) à la Fondation pour la prestation de services de soutien administratif. Au 31 août 2019, les débiteurs de la Fondation comprenaient une somme de 25 325 \$ (16 904 \$ en 2018) à recevoir de l'Institut.

14. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour honorer ses engagements. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de liquidité important.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

14. Risques financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. La Fondation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit important.

c) Risque financier et risque de marché

Les risques financiers et de marché sont les risques que des changements dans les conditions financières ou de marché réduisent la valeur de l'actif de la Fondation ou que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Les placements de la Fondation sont gérés par un gestionnaire de placements conformément à sa politique en matière de placement. La Fondation ne prend part à aucune relation de couverture dans le cadre de ses activités, et elle ne détient aucun instrument financier dérivé ni n'en utilise à des fins de transaction. La Fondation est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers à taux fixes. Les instruments à taux fixes exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur et les placements de la Fondation dans des fonds communs de placement sont exposés à des risques découlant des changements de conditions de marché.

Il n'y a eu aucune variation de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

15. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit disponible de 450 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel en dollars canadiens majoré de 1,00 %. La facilité de crédit est garantie par une cession de placements et par une convention de garantie générale grevant les actifs détenus par la Fondation. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 août 2019, le solde impayé sur les facilités s'établissait à néant (néant en 2018) et la Fondation respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

16. Rémunération annuelle

Une rémunération de 75 000 \$ ou plus versée aux dix membres du personnel les mieux rémunérés et à des conseillers ayant fourni des services a totalisé 1 319 000 \$ (1 204 000 \$ en 2018) pour l'exercice clos le 31 août 2019. La Fondation n'a versé de rémunération à aucun de ses administrateurs pour les services rendus au conseil d'administration.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2019

17. Placements stratégiques

En 2018, le conseil d'administration a approuvé des placements stratégiques d'un montant maximal de 1 830 000 \$ pouvant être effectués sur une période de trois ans à même les dotations grevées d'affectations internes afin d'investir dans la technologie, de réaliser des acquisitions ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, les dépenses engagées pour ces initiatives se sont établies à 394 925 \$ et ce montant a été viré des dotations grevées d'une affectation interne vers les fonds non affectés.